

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2009-05

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12 + 2 proc
Votants : 14

Étaient présents : Gérard STOERKEL – Michel CORSINI – Sandrine
BARRALIS – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jean-Marc BLANIC –
Christian DI MARTINO – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Eliane
CALDEI-VIDAL – Béatrice ROZIER

Absente : Karine FAGES

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Fabrice FONTAINE

Secrétaire : Pascale PELLETIER

**Objet : Attribution carte cadeau
Bacheliers avec mention Très Bien**

Dans le cadre de l'action sociale menée par la collectivité, Monsieur le Maire expose à l'Assemblée Délibérante, le souhait d'attribuer une carte cadeau d'une valeur de 100 € utilisable dans une grande enseigne nationale, aux cantaronnais réussissant leur baccalauréat général ou technologique assorti de la mention Très Bien. Ce dispositif s'applique pour les diplômes obtenus à partir de juillet 2020.

L'élève méritant devra fournir un justificatif de domicile et la copie du diplôme précisant la mention.

Une délibération est nécessaire pour adopter cette proposition et autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents correspondants.

Le **CONSEIL**, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

- **DECIDE** d'attribuer une carte cadeau de 100 € valable dans une grande enseigne nationale, aux bacheliers ayant obtenu la mention Très Bien, résidant sur la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 30/09/2020
Qualité : Maire